AUBERGENVILLE

Demande de logement

Un agent en charge de la gestion des demandes de Logement Social vous accueille et répond à l’ensemble de vos questions au Centre Communal d’Action Sociale.

Pour les premières demandes, les renouvellements et les mises à jour de dossier vous devez prendre rendez-vous avec le CCAS.

Liens utiles
Effectuer vos démarches en ligne